

Vendredi 18 mai 2018

Charte Entreprises et Quartiers des Bouches-du-Rhône : présentation du bilan de l'année 2017

Ce jeudi 17 mai 2018, Marie-Emmanuelle ASSIDON, préfète déléguée pour l'égalité des chances, a présidé la manifestation de mise à l'honneur des signataires de la Charte Entreprises et Quartiers des Bouches-du-Rhône, en présence de Dominique TIAN, 1^{er} adjoint au Maire de Marseille et Président de la Commission « Emploi, Insertion, formation » de la Métropole d'Aix-Marseille.

La Charte Entreprises et Quartiers rassemble des propositions de mesures relatives à l'emploi, l'insertion et la formation, le développement économique, l'éducation, le mécénat, la responsabilité sociétale des entreprises et l'égalité Femmes-Hommes.

En 2017, cette Charte comptait **33 entreprises signataires** (grandes entreprises, TPE et PME toutes confondues) dans les Bouches-du-Rhône.

Le bilan 2017 par mesures

- 1. Mesures en faveur de l'emploi en direction des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**
 - 20 entreprises ont réalisé 769 recrutements dont 110 en contrat d'alternance, 652 en contrat de droit commun et 7 en contrat emploi d'avenir ;
 - 16 entreprises ont parrainé 146 personnes ;
 - 21 entreprises se sont investies auprès de 750 bénéficiaires accompagnés par le Service Public de l'Emploi et des acteurs de l'emploi de proximité ;
 - 16 entreprises se sont investies dans des Mises en situation professionnelle et découverte des métiers permettant d'accueillir 1168 personnes.
- 2. Mesures en faveur du développement économique en direction des habitants des QPV**
 - 7 entreprises ont réalisé 160 310 heures d'insertion dans le cadre de la mise en œuvre de clauses sociales d'insertion.
- 3. Mesures en faveur des élèves issus d'établissements situés en QPV**
 - 28 entreprises ont accueilli 192 élèves de troisièmes issus d'établissements REP et REP+ ;
 - 21 entreprises ont effectué des journées de découverte professionnelle pour 87 classes de collèges implantés en QPV ;
 - 11 entreprises ont accueilli 98 lycéens de la voie professionnelle.
- 4. Mesure en faveur du mécénat et de la responsabilité sociétale des entreprises**
 - 17 entreprises ont soutenu 43 associations intervenant au sein des QPV ;
 - 22 entreprises sont signataires d'un réseau de Responsabilité Sociétale des entreprises.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)



La Charte Entreprises et Quartiers des Bouches-du-Rhône est la déclinaison départementale de la « charte entreprises et quartiers », signée le 20 juin 2013 par le ministre de la Ville. Lancée en 2014 dans le département, cette charte invite les entreprises à s'engager concrètement sur des actions en direction des habitants des quartiers prioritaires de la ville, qui rencontrent d'importantes difficultés d'accès à l'emploi, avec un taux de chômage 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale. Ce taux peut atteindre, dans certains quartiers des Bouches-du-Rhône, jusqu'à 50 %. Il est donc primordial pour l'égalité des chances au plan national que d'autres entreprises nous rejoignent.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)